

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11812 / 101672
Condor International SA, 2853 Courfaivre
Usinage (centre CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.04.2008–30.04.2011 (Nouveau permis)
- 08-11820 / 100683
Usines Ego SA Villeneuve, 1844 Villeneuve VD
fabrication
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H
08.05.2008–31.05.2011 (Renouvellement)
- 08-11821 / 100483
Medtronic Europe S.A., 1131 Tolochenaz
salle blanche
besoin urgent
148 H, 149 F
08.05.2008–31.05.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-11823 / 100723
Cremo S.A., 1052 Mont-sur-Lausanne
logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
12.05.2008–31.05.2011 (Renouvellement)
- 08-11833 / 110210
SwissPolymera SA, 1530 Payerne
secteur granulation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.07.2008–30.06.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11822 / 101994
Kummer frères SA, Fabrique de machines, 2720 Tramelan
usine 7
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
15.05.2008–31.05.2011 (Renouvellement)

- 08-11828 / 110304
Skynight SA, 1242 Satigny
techniciens et monteurs
besoins spéciaux de consommation
35 H
01.06.2008–31.05.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11775 / 100124
St-Paul SA, 1705 Fribourg
impression: rotative. expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
17.04.2008–30.04.2011 (Renouvellement)
- 08-11777 / 100124
St-Paul SA, 1705 Fribourg
préresse: saisie, correction, repro, fabrication des plaques.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
17.04.2008–30.04.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))

- 08-11801 / 110224
Serco Facilities Management SA, 1207 Genève
Employés actifs sur le site LHC du CERN, Genève (service technique pour les équipements cryogéniques du LHC).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement)
- 08-11808 / 100016
boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux
service de maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.05.2008–30.04.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))**

- 08-11800 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter S.A., 1260 Nyon
Département Informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a Loi sur le travail (LTr))

- 08-11807 / 100012
Nestlé Suisse S.A., 1636 Broc
circuit visiteur (guides)
besoins spéciaux de consommation
3 H, 3 F
01.05.2008–30.04.2009 (Nouveau permis)
- 08-11830 / 101759
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Bévillard
ateliers de décolletage, taillage et reprise (chargement et contrôle des machines)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 2 F
26.06.2008–30.06.2011 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a Loi sur le travail (LTr))

- 08-11798 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter S.A., 1260 Nyon
Services Clients
besoins spéciaux de consommation
50 H, 80 F
01.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement)
- 08-11799 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter S.A., 1260 Nyon
Département Informatique
besoins spéciaux de consommation
13 H, 2 F
01.05.2008–30.04.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (art. 24 Loi sur le travail (LTr),
art. 36 à 38 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))**

- 08-11562 / 100035
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR
Blown Film
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H
27.02.2008–31.01.2011 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail en continu atypique (art. 24 Loi sur le travail (LTr),
art. 39 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1))**

- 08-11824 / 101440
RUAG Aerospace, société anonyme, 1228 Plan-les-Ouates
centres CNC d'usinage et de fraisage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
46 H
10.04.2008–30.04.2011 (Renouvellement)
- 08-11827 / 101654
SAK Auto Kabel AG, 2950 Courgenay
usinage, étampage, montage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
42 H, 14 F
10.05.2007–09.05.2010 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 Loi sur le travail (LTr))

- 08-11682 / 111255
SERCAB SA, 1225 Chêne-Bourg
secteur mécanique (CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H, 1 F
01.04.2008–31.03.2011 (Nouveau permis)
- 08-11715 / 111256
Elfix Production SA, 2304 La Chaux-de-Fonds
production: machines de transferts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
14.04.2008–30.04.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

15 avril 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail